

LICENCE DE PILOTE PRIVE AVION « PPL A » (JAR/FCL1)

FORMALITES	<ul style="list-style-type: none">• S'inscrire dans l'un des aéroclubs affilié FFA• Souscrire une assurance individuelle• Présenter une autorisation parentale pour les mineurs
AGE	<ul style="list-style-type: none">• Avoir 16 ans minimum le jour du lâcher• 17 ans pour la délivrance de la licence
APTITUDE PHYSIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Un certificat médical (classe 2) doit être délivré par un médecin agréé Aviation Civile
FORMATION PRATIQUE EN VOL	<ul style="list-style-type: none">• 25 heures en double commande avec un instructeur FI• 10 heures de vol seul à bord dont 6 heures en campagne• 45 heures au total pour être présenté au test pratique en vol
EPREUVE THEORIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Passer et réussir l'examen écrit• Obtenir 75 % de bonnes réponses à 120 QCM (3h20)• 5 épreuves (8 matières) en 1 ou plusieurs fois (travail personnel)
EPREUVE PRATIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Vérifications administratives et briefing avant vol• Epreuve en vol avec un F.E. (Flight Examiner)• désigné par l'Aviation Civile (durée du vol 2h30 mini)
VALIDITE LICENCE	<ul style="list-style-type: none">• La licence est émise pour une durée de 5 ans (sauf retrait pour cause disciplinaire)• La validité est de 2 ans, renouvelable ou prorogeable suivant les conditions d'heures effectuées dans les 12 derniers mois.• Certificat médical et qualification (SEP...) en cours de validité
PRIVILEGES	<ul style="list-style-type: none">• Voler avec emport de passagers en France et à l'étranger dans le cadre de la convention de Chicago• Le pilote assume toute sa responsabilité civile
EXTENSIONS	<ul style="list-style-type: none">• Autorisations additionnelles ou obtention de classe et type délivrées par un instructeur : Voltige, vol de nuit, remorquage planeurs, largages parachutistes, Vols aux instruments, hydravion, multimoteur, motoplaner...